

Département de l'Hérault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LE POUGET  
N°2020 – 49**

**Objet :  
Budget Commune  
Décisions modificatives**

Date de la convocation : 14/12/2020  
Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de présents : 18  
Nombre de votants : 19

Votes	
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

**L'an deux mille vingt et le dix-sept décembre à dix-huit heures quinze**, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

Étaient présents : CUTANDA Josette, ALVERGNE Brice, BOURBOUJAS Françoise, MANDON Eric, BONIOL Karine, BONNET Cendrine, OULLIE Laurent, DESCAMPS Danièle, FABRE Jean Michel, LAFON Alain, PARRA Christophe, RENOUARD Nathalie, VALERO Fanny, AUGÉ Gérard, LEMARIE Joëlle, REKKAB Claude

Étaient absents excusés : CORIA Mathieu (pouvoir à ALVERGNE Brice)

M. OULLIE Laurent est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'il est nécessaire d'approuver la décision modificative suivante :

Section investissement Dépenses Chapitre 041	
2031 Etude pour la réhabilitation de la Route de Clermont	- 2 191,30€
2151 Opération Réhabilitation de la Route de Clermont	+ 2 191,30€

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,

**DECIDE** d'accepter la décision modificative énoncée ci-dessus

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.*

Fait et délibéré, séance du 17 décembre 2020

Le Maire  
Thibaut BARRAL

